

Approbation des demandes de modifications de
structures d'enseignement de la Faculté des Sciences
du Sport et du Mouvement Humain

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 27 juin 2023

Délibération 2023/06/CFVU – 75

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les demandes de modifications de structures d'enseignement de la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain.

Toulouse, le 27 juin 2023

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Modifications structure maquette F2SMH

Structure Maquette

Demandes modifications

ZAPX3AD2 : transformer 16h TP en 16h TD

ZAPA3AAU : changement de 20h TP en 4h CM 4hTD 12h TP

ZAPX8AB1 : conversion 24h TP en 24h TD

ZESP6AHU : Passage dans bloc théorique

ZESP6AGU : Passage dans bloc théorique

Structure Maquette

ZEMO5AA3 : Suppression 8h CM et 8h TP

ZEMO5AA2 : passage de 16h TD à 10h TD

Création nouvelle matière en L3 EM au semestre 5 avec : 12h TP